

VENERIE

la chasse aux chiens courants



LE RALLYE PARENCE



*Trois générations de veneurs.
Le maître d'équipage, M. Claude Haricot faisant les Honneurs à son petit-fils Charles, devant son fils Marc.*

Chasseur comme beaucoup de Français, possédant un cheval de selle comme pas mal d'autres et habitant la porte d'à-côté d'un équipage de chevreuil, je me suis retrouvé, dans les années 60, invité puis bouton, et très vite passionné par la vénerie. Plus tard, cet équipage a chassé le cerf, puis, pour des raisons diverses, a finalement démonté. Ses territoires se sont retrouvés libres et mon ancien maître d'équipage et ami m'a proposé de les reprendre.

J'habitais à ce moment-là près du Mans, à Yvré-l'Évêque, commune dans laquelle se trouvait le chenil de l'Équipage des Coëvrons. Je possédais des chiens courants de petite taille et chassais le renard. Voilà longtemps que je voulais monter un équipage de chevreuil car la vénerie du renard ne m'intéressait plus que d'une façon secondaire. Il m'a fallu néanmoins attendre dix années, le temps de trouver des territoires disponibles de façon, en effet, à éviter toute fâcheuse « compétition », comme cela est malheureusement trop fréquemment le cas.

A l'époque — nous étions en 1973 — je n'avais pas quarante ans ; si je puis dire, je pense avoir eu raison d'attendre et si j'avais un conseil à donner à nos jeunes disciples en Saint-Hubert, ce serait sans doute celui de la patience.

J'ai, comme beaucoup de jeunes, pris mon permis de chasser dès que j'en ai atteint l'âge. J'ai d'abord chassé aux chiens d'arrêt, mais ai été très vite attiré puis passionné par la chasse aux chiens courants que j'avais l'occasion de pratiquer au hasard de mes déplacements.

Je menais à l'époque une carrière industrielle plutôt active dans les métiers du bâtiment et je dois dire qu'à ce titre, la chasse a été pour moi une merveilleuse détente.

Mon équipage de renard se devait de pratiquer la vénerie dans les règles de l'art, quand bien même cela n'était pas toujours alors monnaie courante. Je chassais donc à partir de 1963, année de création de l'équipage, avec trente à trente-cinq chiens courants, à cheval et en tenue. J'avais pour cela un territoire : la forêt de Sillé-le-Guillaume, dans la Sarthe, et naturellement je me déplaçais également sur invitations.

L'équipage qui porte depuis l'origine le nom de « Rallye Parence », a de même conservé son bouton qui représente un masque de renard vu de face, et sa tenue : vert forestier à parements géranium et culottes blanches.

Nous chassions régulièrement deux fois par semaine, les mardis et samedis.

La meute était composée d'Anglo-Français mais surtout de Poitevins ; leur taille, supérieure en réalité à ce que j'aurais souhaité, était souvent une gêne pour nous. Ces chiens avaient alors pour origines les souches des chenils de Marcel Tabur, qui me cédait gracieusement une partie de son excédent, mais aussi celles de notre regretté ami Émile Guillet. Le chenil était installé à Yvré-l'Évêque, aux Bouleries.

preuve. Il ne dédaigne pas le gibier, surtout celui d'élevage qui est une proie facile, et s'attaque aux volailles qui s'éloignent. S'il a très faim, il se risquera jusqu'aux poulaillers.

L'époque des amours commence vers Noël et se termine vers le milieu de février ; au printemps, la femelle élève de quatre à sept petits et c'est surtout entre avril et juin que « Maître Goupil » se rend indésirable. Au printemps, la mère qui



Retour de chasse à tir aux chiens courants au renard en forêt de Gastines, 1964. Devant les chiens, M. Claude Haricot.

Écologie du renard

Peut-être n'est-il pas inutile de reprendre à l'intention des lecteurs de « Vénerie », quelques-unes de nos observations ou réflexions faites sur le terrain, concernant cet animal. Voici ce que j'écrivais, il y a une vingtaine d'années : Classé officiellement « nuisible », le renard a-t-il sa place dans la nature à notre époque ?

Il est essentiellement carnivore et le lapin fut sa nourriture de base jusqu'à ce que la myxomatose ait pratiquement fait disparaître « le garenne ».

Il consomme une quantité impressionnante de rongeurs, mulots, taupes, etc. et raffole de rats musqués, mange quantité de gros insectes, limaces, vers, grenouilles, poissons. Il apprécie aussi les baies, cerises, pommes, mûres et autres, ses « laissés » sur les chemins en étant la

allaita a de gros besoins en nourriture et c'est là que les difficultés commencent : ce sont surtout les renardeaux qui « font les gros coups » aux abords des poulaillers ; ils les font imprudemment, beaucoup plus d'ailleurs par jeu sauvage que par faim.

À la lueur de ce qui précède, voici donc cette race généralement si mal aimée, sur la « sellette » ; faut-il la réduire jusqu'à extinction ou présente-t-elle économiquement et cynégétiquement un intérêt pour l'agriculture et pour la chasse ?

Je crois que toute espèce a sa place et a un rôle à jouer dans la nature. Or, toute espèce peut devenir « nuisible » lorsqu'elle se présente en trop grand nombre, ce qui entraîne évidemment un déséquilibre.

Ainsi, en 1950, on extermina tous les renards de Bohême, qui représentaient une menace pour le gibier. Deux ans plus tard, il fallait en



Le renard à courre. Forêt de Sillé, mars 1969.

importer d'urgence de Russie pour combattre les épizooties qui s'étaient tout naturellement développées à une vitesse effrayante !

Ce carnivore, comme tous les prédateurs, remplit un rôle d'élément régulateur ; il est évident qu'à l'époque où les lapins abondaient, le nombre des renards était bien plus élevé qu'aujourd'hui, et le gibier, lui aussi, proliférait.

Dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, les causes de déséquilibre sont avant tout dues à l'intervention de l'homme.

Que dire de la recrudescence des mulots certaines années ? Elle est due à des causes analogues, à savoir l'absence ou la rareté de leurs prédateurs. Je ne peux néanmoins m'étendre sur ce sujet afin de ne pas fouler les sentiers battus de nombreux articles ayant paru dans ce domaine.

Autre exemple : les usagers des étangs et des cours d'eau connaissent souvent d'énormes problèmes pour combattre les rats musqués qui dévastent les levées de retenue d'eau ou les rives.

Examinez l'abondance d'un terrier à l'époque où les renardeaux ne sortent pas encore : vous y trouverez toujours dans les réserves de nombreux rats, taupes, mulots, etc. et, évidemment, les restes d'un lièvre ou ceux d'un canard ou d'une poule. Il est probable que chaque année, 50 % de la population peut être

détruite sans compromettre l'espèce. De nombreux avis autorisés font ressortir qu'un animal pour cent hectares est un critère d'équilibre, les dégâts étant à ce niveau limités, et le rôle d'élément régulateur parallèlement rempli, ceci en tout cas pour les régions non contaminées par la rage.

Vénerie du renard

Je le disais plus haut : dès les débuts, je me suis toujours attaché à respecter les règles de vénerie.

J'ai néanmoins constamment remarqué chez mes interlocuteurs, même avertis, de l'étonnement quand ils constataient que je chassais cet animal en suivant rigoureusement les traditions de vénerie.

En effet, lorsqu'il est question chez nous de la chasse à courre du renard, les esprits s'orientent Outre-Manche et ne voient que le folklore et la manière de chasser de nos amis Anglais.

Cependant, plusieurs équipages actuels de grande vénerie ont chassé autrefois le renard, je pense, entre autres, au Rallye Araize de MM. de Bodard.

Le baron d'Argenton, M. Hervé du Mesnil d'O et leurs amis m'ont aussi précédé dans cette voie en forêt de

Sillé et dans la région. Il est vrai que l'on ne peut, à bien des égards, qu'encourager cette forme de vénerie : en premier lieu en raison du nombre de participants et des territoires disponibles, il paraît réaliste que les nouveaux équipages choisissent, ou se résignent, à mettre leurs chiens dans une voie différente de celle de leurs plus proches voisins. Douze à quinze chiens homogènes suffisent pour prendre un renard, et en dehors des facilités et de l'agrément que procure le cheval, il est très possible de chasser à pied, ce qui est un aspect non négligeable du point de vue pécuniaire.

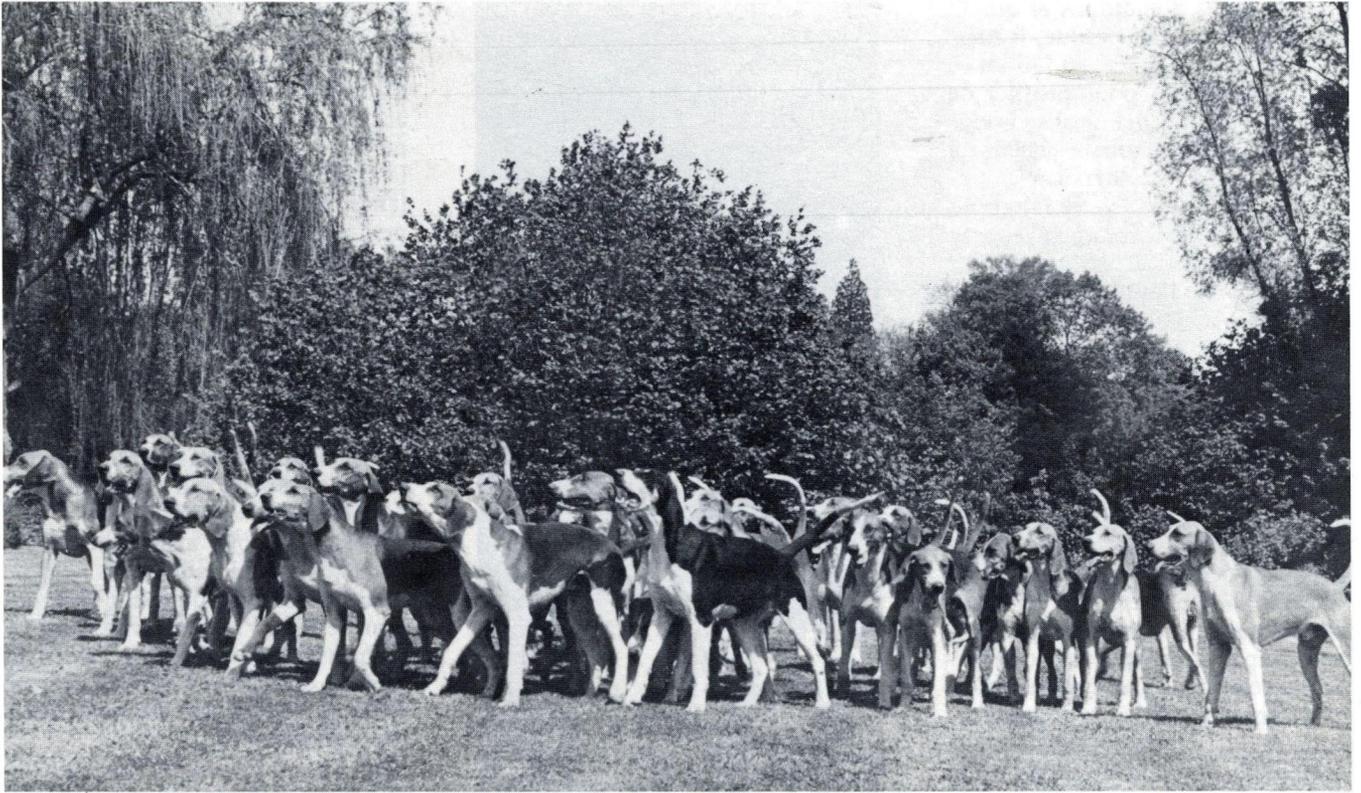
Le renard s'attaque toujours à la billebaude, pour la simple raison qu'il est extrêmement difficile à rebûcher. Il est rare d'avoir un vol-ce-l'est, et comme il chasse avant de se remettre, les voies sont tellement emmêlées qu'il est pratiquement impossible de s'assurer une rentrée.

À l'équipage nous mettions directement au bois avec tous les chiens — trente au moins — ; les rapprochés étaient extrêmement courts, ce qui évitait de laisser prendre de l'avance à cet animal qui se dérobe au moindre bruit, surtout s'il a été chassé auparavant.

Une bonne attaque est toujours palpitante au renard ; son odeur très forte plaît énormément aux chiens qui se récrient probablement plus que sur tous les autres animaux. Dès lors, le « train » est très rapide, probablement plus vite qu'au cerf ; tel était l'avis des veneurs de cerf quand ils venaient suivre nos chasses.

Naturellement, cela ne dure pas, puisque très rapidement l'animal commence à ruser, se fait chasser dans les fourrés impénétrables où les chiens suivent péniblement en file indienne. Il choisit les carrières, descend dans les précipices et remonte en grimpant à demi les pentes abruptes. Si après ces tentatives, des chiens perçants ont réussi à passer en faisant rallier les autres, on a droit à quelques « bouts » assez vites, accompagnés de récries exaltants mais de durée limitée.

Goupil essaiera alors les chemins, de préférence la route goudronnée qu'il emprunte quelques centaines de mètres ou plusieurs kilomètres — quatre kilomètres, cela m'est arrivé —. Bien entendu, pas question de vol-ce-l'est et croyez que les chiens de chemin qui en refont dans ces circonstances — surtout si des voitures sont passées entre temps — sont hautement appréciés dans ces moments difficiles et souvent décisifs !



Les meutes des Rallyes Kéréol et Parence en 1977. Au premier plan, la seule Blanc et Noir, « Ingrandes » (origine Rallye Araize). (Photo : A. Leroi)

Animal de bordure de forêt et de boqueteaux, le renard se fait tout naturellement chasser en débûché. Il lui arrive de faire des parcours considérables et inattendus pendant la période du rut où les mâles se déplacent d'assez loin.

Très difficile aussi est le parcours à travers champs, en passant par les troupeaux de moutons, de bœufs, les clôtures électriques, les épandages d'engrais, voire les cours de ferme si l'animal a beaucoup de chasse !

La difficulté essentielle se situe dans le fait que la voie du renard si elle est très forte, est extrêmement fugace car elle monte très vite. Un défaut de dix à quinze minutes est souvent fatal. Certains jours, les meilleurs chiens passent sur la voie sans en refaire. Il est en outre très rare de relancer, car le renard paraît se forlonger sans jamais s'arrêter. Sans ce grave inconvénient, il serait sans doute plus facile de prendre un renard qu'un lièvre ou un chevreuil, par exemple. En effet, excepté les quelques ruses dont il se sert pour tromper les chiens, il ne double pas ses voies avec intelligence (ou instinct) comme le lièvre et le chevreuil ; de même, je ne l'ai vu que très rarement se mettre à l'eau.

Je n'ai, pour ma part, jamais remarqué à l'époque un chien marquant le change à l'équipage. Bien sûr, nous avons chassé quelques fois

dans le change, mais je pense que c'était par hasard que les chiens avaient croisé la voie d'un autre animal. Je ne pense pas en effet que le renard donne le change intentionnellement comme la plupart des autres animaux de vénerie.

Pour chasser convenablement le renard, il est indispensable « d'afficher », c'est-à-dire de mettre des journaux dans les grandes garennes pour éviter que l'animal de chasse ne se terre, ceci dans un rayon d'au moins deux kilomètres du lieu de l'attaque.

Il est en effet décevant de se retrouver sur une garenne énorme où le déterrage est presque impossible, lorsqu'on y arrive avec un animal ayant de la chasse.

Il est rare de chasser un renard sans qu'il ne se terre, mais s'il s'agit d'un petit terrier, en tenant la meute sous le fouet à bonne distance du trou, un fox ou un ratier de petite taille font généralement repartir l'animal ; c'est alors qu'il convient de garder la tête froide, car après l'attente, veneurs et chiens ont une ardente envie de galoper, et souvent c'est un renard frais qui bondit du terrier. Il était là, terré d'avance, on essaie de le reconnaître par son poil sec et luisant, alors que l'animal de chasse a le poil mouillé et collé...

À l'attaque, nous l'avons vu, l'animal sent très fort et les chiens vont vite, tout en se récriant beaucoup.

A l'inverse, un renard sur ses fins n'a presque plus de sentiment, et j'en ai laissé un bon nombre en forêt qui étaient pratiquement pris, mais restaient tapés.

J'ai bien sûr vu un certain nombre d'hallalis courants où l'animal « porte la hotte », « marche sur les pointes », se forlonge fréquemment sur un chemin en rentrant et en sortant d'un côté et de l'autre du bois, au pas, suivi de très près par les chiens également au pas, dont la moitié paraissent « rapailler » plus que chasser, les autres restant muets, parce que probablement ne sentant rien.

Temps passé sur les garennes excepté, un renard se prend entre cinquante minutes et deux heures de chasse, rarement plus.

Quand notre équipage fut parfaitement rôdé, il nous arriva parfois de prendre en dix minutes seulement ! Je crois devoir ajouter qu'une meute bien homogène, de cinquante-cinq à soixante centimètres de hauteur, est plus appropriée que la nôtre dont la taille, je l'ai dit, était supérieure.

C'est peut-être là l'une des raisons qui m'ont décidé à mettre la meute au chevreuil. Mais, comme je le disais à l'époque : « Cela n'est pas plus facile, les chevreuils ne se terrent pas, mais comme ils disparaissent devant les chiens, j'ai l'impression qu'ils grimpent aux arbres ! ».

Lorsque nous manquions et que la cause me paraissait perdue, il nous arrivait de ré-attaquer, en faisant ce que l'on pouvait, pour profiter de la chasse, puisque nous étions astreints comme tout un chacun, à des jours fixes de chasse.

Lorsque nous prenions, je faisais les honneurs du pied, comme avec tout animal de vénerie, et non d'une autre partie de l'animal, comme, je crois, cela se fait parfois ailleurs. J'ai même vu, cela est exceptionnel, des chiens faire curée directement à la prise. Chez moi, cela n'a pas été très courant.

Car peu de chiens français faisaient curée sur le renard. J'ai été amené à comparer les chiens de renard français aux anglais au cours d'un voyage de deux semaines que j'avais fait avec mon épouse et le Dr Guillet. Nous avons alors été reçus dans beaucoup d'équipages et étions restés impressionnés par l'organisation et la tenue des équipages anglais.

Pour donner quelques chiffres sur l'équipage quand il chassait le renard, j'indiquerai que nous faisons une quarantaine de sorties, dont cinq ou six buissons creux, et que nous prenions au maximum dix renards sur terre. J'ai vu des hallalis assez extraordinaires : il m'est ainsi arrivé — je n'ai tout de même pas osé y mettre le doigt ! — de caresser le museau d'une renarde hallali, au pied de mon cheval, sans qu'elle se défendît ni mordît.

Un renard hallali, d'après ce que j'ai pu observer, reste debout, raide, essoufflé, n'a plus de défense, ne voit plus ; mais les chiens, n'avancent plus non plus.

Un renard accusant pas mal de



M. Claude Haricot et le Docteur Émile Guillet à l'exposition canine internationale de Paris, en 1978.

chasse a tendance à se taper n'importe où, et, à la limite, dans des bâtiments. Il est à noter, et je regrette de ne pas en avoir de photos, que j'avais sur mon cheval des sacoches placées sur le pommeau de ma selle, dans lesquelles je baladais deux petits ratiers. Quand l'animal

se terrait, on mettait les ratiers, on tenait la meute à bonne distance et neuf fois sur dix, le renard sortait. Car il faut savoir qu'un renard qui accuse de la chasse est essoufflé et ne tient pas au trou. Nous tenions la meute sous le fouet à bonne distance du terrier ; on mettait alors les petits ratiers qui chassaient sous terre et qui ne plaquaient pas le renard. Le renard bondissait, on le laissait alors prendre un peu d'avance et on remettait la meute pour chasser sur terre.

Grâce à mes fonctions de louvêtier, que j'exerce depuis 1967, nous faisons par saison, quarantaine de sorties en « vénerie pure » et une cinquantaine en « louveterie ».

C'est pourquoi j'avais une meute parfaitement au point, dans laquelle il n'y avait pratiquement que des bons chiens. Il n'y avait pas de « chiens de lot », puisque j'avais les moyens de « faire » vite mes chiens et de les trier, étant donné le nombre important de sorties.

Ainsi j'ai vu des chiens créancés qui avaient quinze mois seulement. J'ai d'ailleurs toujours des chiens de renard. Cinquante sorties en louveterie, quarante sorties traditionnelles, cela faisait quatre-vingt-dix, chose énorme. En louveterie, et à l'exception des territoires difficiles où je devais chasser à pied, je chassais à cheval et je dois signaler au passage que les chevaux n'ont pas peur des coups de fusil, de même, d'ailleurs que les chiens de vénerie. Quant aux chiens courants à tir, le coup de fusil est comparable en quelque sorte pour eux à « la vue » ; pour nos chiens courants, l'un et l'autre les font rallier.



Passe-temps d'été du maître d'équipage : atteler ses chevaux de chasse.

Dans la voie du chevreuil

À l'époque, le sanglier était peu abondant ; mes chiens suivant ma volonté, refusaient d'ailleurs cette voie, où je craignais la « casse ». Ma vie de veneur et louvetier était alors des plus actives, puisque je chassais le chevreuil le samedi et le renard le dimanche.

Ma première chasse au chevreuil remonte au 15 janvier 1972. C'est ainsi qu'avec mes trente-cinq chiens créancés dans la voie du renard et de taille convenable pour chasser le chevreuil, je me suis lancé, en pleine saison, sur le même territoire, c'est-à-dire à Sillé-le-Guillaume. Devant mon incapacité à attaquer des chevreuils, j'ai récupéré des chiens de réforme que m'avait cédés à l'époque M. Gérard de Rougé et quelques chiens du Rallye Oléronnais. Cela m'a permis d'attaquer et lorsque « ça a été debout », on a ouvert la remorque et j'ai emballé les chiens de renard.

J'étais à l'époque tranquille et très sûr de moi, je pensais qu'il me suffisait de les mettre au chevreuil, sans aucune crainte pour le reste puisqu'en effet mes chiens ne touchaient pas aux grands animaux. Or, contrairement à ce que j'attendais, je devais découvrir des chiens extrêmement froids. J'avais des chiens douteux, des chiens brigands que je pensais loin d'être faits et qui ont cependant refusé le chevreuil. A la deuxième chasse, l'animal sort en plaine : c'est alors que je n'entends qu'un seul chien en plaine. C'était un chien de renard, faisant partie des « froids », et qui criait seul. Je pensais avoir fait change sur un renard ! En réalité, ce chien maintenait la voie du chevreuil.

L'animal est rentré, s'est fait relancer et on a pris. La densité des chevreuils était moyenne et je me rappelle que ce jour-là, j'avais tout de même attaqué sur une harde de cinq. Naturellement, je me croyais déjà « arrivé » et, sinon le meilleur, du moins quelqu'un de très musclé pour prendre un chevreuil. Je n'ai repris après qu'à la dix-septième sortie, car en quelques chasses, les chiens venus d'ailleurs n'ayant jamais vu de grands animaux, se sont mis à les chasser. Mes chiens de renard, anciennement créancés, ne comprenaient alors plus rien et chassaient tout ce qui bougeait. C'était absolument épouvantable ! À nos débuts au chevreuil, se trouvaient à cheval mon épouse, moi-même et deux boutons qui ne connaissaient nullement la vénerie du chevreuil. C'est ainsi que dans les



Rendez-vous en forêt de Bercé, au Rond Pèzeray, mars 1988.

(Photo : S. Levoye)

premières chasses, nous avons un chevreuil tapé au bord d'un étang, vu par l'un de mes boutons, lequel alla gaillardement, alors que les chiens étaient loin, le faire mettre debout ! Du 15 janvier au 31 mars 1972, nous primes quatre animaux, dont un doublé à la dernière sortie. Je me rappelle avoir fait les Honneurs à Cécile Courcier, aujourd'hui hélas disparue.

Au cours de la deuxième saison, c'est-à-dire la saison 1972-1973, nous avons pris neuf animaux, ce

qui n'était pas si mal pour un équipage débutant. La raison en est que les chiens s'étaient à nouveau créancés sur la voie du chevreuil. C'étaient les « ex-chiens du renard », et nous avons cet avantage de profiter de chiens qui avaient conservé leurs habitudes de chiens brigands et habitués à se débrouiller dans les difficultés du renard. Par comparaison, la voie du chevreuil était devenue pour eux une voie relativement « facile ». Nous étions donc à ce moment-là extrê-



Départ pour l'attaque en forêt de Bercé, mars 1988.

(Photo : S. Levoye)



Bien-aller en forêt de Bercé, décembre 1987.

(Photo : S. Levoye)

mement gâtés ; les chiens étaient très chasseurs, très requérants, débrouillards, pas sages dans le change — c'est évident — nous étions comblés ! Outre la forêt de Sillé-le-Guillaume, nous chassions aussi en Perseigne, Bercé, que nous

avons toujours. La taille des chiens, à laquelle je prêtais grande attention à l'époque du renard, se développa quelque peu. Continuant ainsi à élever sur les souches de Marcel Tabur, j'eus bientôt, à partir des années 1973, un lot de chiens atteignant ou

dépassant les soixante-cinq centimètres. Nos chiens, tous tricolores, comprenaient deux tiers de Poitevins et un tiers d'Anglo-Français. Les saisons suivantes, nous avons pris entre treize et dix-neuf animaux. Me rappelant alors mes saisons passées au renard, j'avoue parfois avoir eu mauvaise conscience de faire ce que certains qualifiaient « d'énorme gâchis », en créançant des chiens d'une voie sur une autre. En réalité, au travers de mon expérience personnelle, je pense qu'il est beaucoup plus difficile de prendre régulièrement un renard sur terre, que de prendre un chevreuil. En effet, s'il est vrai que la voie du chevreuil est légère par rapport à celle du cerf, la marge est encore bien plus grande entre le chevreuil et le renard. La voie du chevreuil par comparaison tient énormément. Au chevreuil, une heure ou une heure et demie de défaut, c'est très ennuyeux, mais ce n'est pas toujours irrémédiable, alors qu'au renard dix minutes sont souvent catastrophiques. Je dirai que par nature, par tactique, par habitude, je ressens les choses comme cela. Je suis l'un des partisans de laisser les chiens faire, comme je le faisais déjà au renard. J'ai dû changer de tactique au chevreuil, pour créancer mes chiens qui n'étaient pas sages et que je devais serrer davantage. Il est vrai que les méthodes varient avec les individus ;



Débûcher en forêt de Sillé, mars 1988.

(Photo : S. Levoye)



Forlonger en forêt de Bercé, décembre 1987. M. Marc Haricot semble perplexe.

(Photo : S. Levoye)

pour ma part, je pense qu'il est nécessaire, dans un balancer, de rester au moins cinq minutes tranquille. C'est d'ailleurs ce que j'ai toujours fait et continue à faire. Bruno Galichon et moi-même n'avons pas le même avis sur la question. Il ne faut pas oublier en outre que la forêt de Sillé-le-Guillaume est un pays de collines : ce sont les Alpes Mancelles. Il n'est donc pas possible de servir les chiens de près dans l'ensemble de la forêt et il faut ainsi adopter un comportement qui soit compatible avec le relief du terrain. À mon avis, les chiens tricolores, qu'ils soient Poitevins ou Anglo-Français sont, par nature, assez peu de change. Mais il est probable aussi — et cela fait partie, comme chez beaucoup, de mes faiblesses — que l'on ne sait pas, ou mal, utiliser les chiens de change. J'ai eu des époques où l'on faisait très attention, où l'on avait cinq, six chiens qui marquaient le change d'une manière extrêmement régulière. Mais, toujours par nature, « à cor et à cri », je suis quelqu'un qui essaie de forcer par la vitesse et non par la finesse. Nous avons pris beaucoup d'animaux, des grands brocards, entre trois quarts d'heure et une heure et demie. C'était, à une époque, courant, quasiment régulier.

Je connaissais depuis longtemps Émile Guillet qui était un ami intime et qui m'a beaucoup influencé lorsque nous avons fait de l'élevage ensemble. Naturellement, j'al-

lais régulièrement découpler avec lui au Gâvre. Plus tard, c'est-à-dire en 1977, à la suite de diverses circonstances, Émile Guillet n'a plus souhaité conserver ses chiens au chenil qu'il avait à Saint-Omer-de-Blain près de la forêt du Gâvre en Loire-Atlantique. C'est alors qu'il m'a proposé de nous associer, en avril

1977. Nous avons donc réuni nos chiens, en adjoignant à nos laisser-courre un troisième territoire, le Gâvre, qui se trouvait toutefois à quelque cent-quatre-vingts kilomètres de mon chenil. Après avoir fait régulièrement et pendant quelque temps ces trajets, je décidai de limiter mes déplacements. Aussi, Émile Guillet conserva-t-il le territoire du Gâvre pour y inviter des équipages amis. Les chiens Guillet et les nôtres restaient réunis ; les siens étaient plus lents que les nôtres, ce qui tenait très certainement à nos façons respectives de les servir. Ses chiens, plus sages que les nôtres, ont contribué à les assagir. Par contre, le train s'est considérablement modifié et ralenti. J'ai conclu cette association avec Émile par amitié pour lui, à un moment où il connaissait certaines difficultés, et parce qu'aussi je lui devais beaucoup en matière d'élevage, pour lequel, comme chacun le sait, il se donnait un mal énorme, récompensé d'ailleurs par de très nombreux prix.

Lorsque mes deux fils, Alain et Marc, ont été libérés de leurs contraintes de jeunes étudiants, et puisqu'évidemment ils avaient le goût de la chasse pour être nés à côté du chenil, ils ont commencé à chasser le samedi et puis progressivement quelques fois en semaine. Ils chassent maintenant avec leur femme ainsi que ma fille Marie-Claude. L'équipage s'est aussi mus-



La vue après un relancer. Forêt de Bercé, mars 1988.

(Photo : S. Levoye)

clé quantitativement pour ce qui concerne les boutons, de telle sorte que l'on chasse toujours les samedis et mardis, en étant souvent une dizaine à cheval en semaine et une quinzaine le samedi. Indépendamment des suiveurs traditionnels, quelques boutons suivent en voiture pour des raisons personnelles.

Ceci est parfois critiqué par les ignorants, mais compense les aléas de la vie moderne, des routes, etc.

En forêt de Sillé-le-Guillaume, l'équipage partage le territoire avec celui de cerf, le Rallye Thiouzé à M. Gérard du Joncheray. Je préside moi-même l'association de chasse à tir de la forêt. Les chasseurs à tir

loi 1901 pour réunir les lots de tir, ici comme ailleurs morcelés, de façon à constituer un tout.

Le massif développe trois mille cinq cents hectares, c'est-à-dire approximativement trois mille hectares de forêt domaniale et cinq cents hectares de forêt privée que M. du Joncheray et moi-même louons depuis l'origine. La forêt de Bercé, quant à elle, est un territoire de cinq mille cinq cents hectares, plat, clair et à prédominance de feuillus. C'est une forêt où l'on prenait extrêmement facilement voici dix ans encore, mais qui est devenue maintenant très vive car il a été formé un Groupement d'Intérêt

équipages amis (Équipage Brissac, Équipage du Rochard).

Notre équipage chasse régulièrement tous les samedis et un mardi sur deux jusqu'à fin février, plus quelques sorties en tout début de saison. En mars, nous chassons par contre les mardis ou mercredis, tout ceci pour aboutir à quarante sorties environ par saison.

A l'époque du renard, j'avais un homme monté et un homme aux écuries. Cette situation s'est prolongée, à mon plus grand plaisir, jusqu'en 1980, lorsque j'ai changé de domicile et de département. L'homme n'a pas suivi et mon fils Marc étant exploitant sur la propriété, a choisi de mener désormais le matériel à la chasse le samedi. De la sorte, et depuis toujours, les chiens ont été servis, d'abord, par le maître d'équipage aidé d'un homme monté, puis après 1980, par le maître d'équipage assisté de son fils, et ensuite par ses fils. Aujourd'hui, les chiens sont servis par mon fils Marc, assisté de son frère et de moi-même. C'est la famille qui tient le chenil et fait les travaux du chenil. Des stagiaires viennent nous aider l'hiver, notamment pour l'entretien des dix chevaux à l'écurie (sept pour ma famille, plus les chevaux prêtés aux invités).

Continuant à exercer mes fonctions de louvetier, j'ai fait cent-vingt kilomètres à pied la semaine dernière, car je ne pratique plus la louveterie à cheval. J'ai conservé une douzaine de chiens créancés dans la voie du renard et possède par ailleurs quarante chiens environ de chevreuil, de telle sorte qu'il y a en permanence entre quarante-huit et cinquante-cinq chiens au chenil, en dehors de l'élevage — j'élève en moyenne douze chiots par an —. Nous les nourrissons à l'aide de viande rouge une fois par semaine, l'ordinaire se composant de soupes.

En ce qui concerne la conduite des chiens à la chasse, je pense que ceux-ci doivent pouvoir être servis en toutes circonstances par la ou les personnes efficaces. En conséquence, à la morte saison, ils sont promenés tous les samedis, à pied sur la propriété, par les boutons qui viennent à tour de rôle, ce qui est aussi l'occasion agréable pour tous de garder le contact. Je déplore toutefois qu'en dehors de la famille, il n'y ait que deux boutons qui connaissent parfaitement les chiens. Les autres, pour la plupart, en connaissent une dizaine. Néanmoins, ces derniers peuvent tout de même se permettre de les promener ou d'aider à la chasse, quand les chiens sont bien sous le fouet.



Retour de chasse après la prise. Forêt de Bercé, mars 1988. De gauche à droite, MM. Marc Haricot, Xavier Graffin et Alain Haricot.

(Photo : S. Levoye)

sont composés pour le plus grand nombre, de gens du pays, de riverains de la forêt et c'est à leur demande que je suis partie prenante et Président de la chasse à tir. Nous avons ainsi voulu que dans cette forêt existe un trait d'union entre la vénerie et la chasse à tir, autrement dit tout simplement la chasse. Et cela dure depuis 1968 avec les mêmes personnes... Il y a là une bonne entente qui, je le crois, mérite d'être soulignée. Depuis 1968, j'ai loué en effet les trois lots de chasse à tir pour bénéficier de la chasse du renard à courre. Je me suis arrangé avec les gens du pays qui étaient là auparavant et qui ont continué à chasser tout gibier, y compris le renard d'ailleurs. En 1979, avec la même équipe de chasseurs à tir, nous avons créé une association type

Cynégétique de chevreuil avec les bois environnants, le G.I.C. réunissant à peu près mille hectares. C'est un chassé absolument merveilleux, mais qui est devenu difficile pour la vénerie du chevreuil à cause du change.

Les trois maîtres d'équipage (Équipage Champchevrier, Rallye Thiouzé et moi-même) se réunissent traditionnellement au mois de septembre pour établir un calendrier commun. Il est évident que sur l'ensemble de celui-ci, il se trouve inmanquablement un « laissé pour compte », mais tout se règle dans la bonne entente. Ainsi, lorsque je n'ai pas de territoire, M. du Joncheray s'en va chasser avec M. Bizard pour me laisser la place, et inversement, nous-mêmes couplons alors avec les



Curée en forêt de Bercé, mars 1988.

(Photo : S. Levoye)

En hiver, que ce soient nos rendez-vous à Saint-Hubert en forêt de Bercé, ou à la Crêperie du Lac en forêt de Sillé-le-Guillaume, ou lors de nos dîners de fin de chasse, où nous nous retrouvons entre quatre et vingt-cinq, l'ambiance y est toujours amicale et prisée de tous. J'ai un petit faible pour la forêt de Sillé, où les traditions de vénerie sont solidement ancrées, où les laisser-courre sont le plaisir des suiveurs locaux, où, enfin, de façon un peu originale, la chasse se trouve mêlée aux activités de loisir qui s'y déroulent, lorsque, par exemple, nos chevreuils

viennent battre l'eau, non loin de notre lieu de rendez-vous...

Notre excellent contact avec tout notre environnement se poursuit au travers des activités de ma belle-fille, la femme d'Alain, pharmacienne à Sillé-le-Guillaume. Il est fréquent que les gens du pays viennent, en semaine, lui demander l'heure du rendez-vous...

Notre environnement en débûché est des meilleurs, car nous connaissons de longue date, autour de la forêt comme plus loin ailleurs, le monde rural qui nous entoure.

Pour ma part, tout en ayant conservé une importante activité professionnelle, après m'être défait toutefois de la partie « entreprise », je dispose de davantage de temps pour pratiquer la louveterie et la vénerie, vénerie que j'ai le plaisir de prolonger avec ma famille sur notre propriété de l'Aubonnière, non loin des cerfs et des chevreuils de la forêt de Château-la-Vallière.

Claude Haricot
Maître d'Équipage
du Rallye Parence



LA RALLYE PARENCE

Franck Guillet 1963

